Préparez vous, c'est bientôt Noël !

Le marché de Noël de Claret : vous l'attendiez tous, il est de retour, le 14 décembre 2019, avec en prime quelques surprises …

Le 14 décembre prochain, votre marché hebdomadaire revêtira ses plus beaux habits d'hiver, à l'occasion de la seconde édition du marché de Noël de Claret, au sein de la salle polyvalente. En attendant Noël, la commune vous propose de partager avec l'ensemble des habitants un calendrier de l'Avent grandeur nature !

Le calendrier de l'Avent géant et vivant de Claret repose sur un concept simple : chaque jour du mois de décembre, un quartier, signalé par un numéro sur la façade d'une maison, se propose d'accueillir les autres habitants du village, pour partager un beau moment de convivialité autour de quelques friandises fournies par la mairie.

Pour poursuivre cette idée de calendrier de l'Avent, des festivités seront organisées tout au long du mois de décembre, pour le plaisir des petits comme des grands. Pour en savoir plus sur toutes les activités proposées, suivez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook : Marché de Noël de Claret).

Ce **dimanche 1er décembre** à 11h00, avait lieu le lancement du calendrier de l'Avent géant, devant la mairie. Des friandises ont été distribuées aux petits et aux grands. Vous pouvez toujours rejoindre le calendrier qui durera jusqu'au 24 décembre. Vous pourrez également admirer tout au long du mois les décorations de la ville, créées par les enfants et la maison de retraite, épaulés par les **Cigalous**, lors **d'ateliers les 4 et 11 décembre**. Une partie de leurs créations sera revendue le jour du marché de Noël et les bénéfices seront reversés aux associations qui auront créé les décorations.

Le **samedi 7 décembre** aura lieu la **décoration participative de la commune et du sapin de Noël** de Claret : on compte sur vous pour apporter vos plus belles décorations !
Ce même jour nous proposons aussi aux enfants de vider leur coffre à jouets avant l'arrivée du père Noël en participant à un **« vide-jouet »** organisé devant la salle polyvalente (sur inscription).

Et enfin, l'événement que vous attendez tous : le **marché de Noël de Claret,** aura lieu le **14 décembre**. Au programme, vous retrouverez des animations, des spectacles pour petits et grands, des artisans qui vous proposeront des produits régionaux et artisanaux, ainsi que des créations des enfants

du village. Une buvette sera tenue toute la journée par l'Ecole de Musique des Verriers.

Vous pourrez également assister à un spectacle de **Daniel Villanova,** organisé par et au profit de l'association « Escale au Pic Saint Loup », de 20h30 à 22h. Pour tous les gourmands, un apéritif musical aura lieu, de 18h30 à 20h30, et la crêperie **Tout en crêpe** vous proposera de délicieuses crêpes pour vous réchauffer avec un peu de douceur, de 9h à 17h30.

Informations et inscriptions « calendrier de l'Avent » et vide -jouet : 04-67-02-93-80

EN BREF

Colis de Noël

Si vous avez plus de 75 ans alors vous êtes destinataires d'un colis de Noël offert par la Commune. Nous aurons le plaisir de passer chez vous pour vous le remettre. La distribution débutera la semaine du 16 décembre 2019.

Vœux à la population

Le Maire et les membres du Conseil municipal de Claret, auront le plaisir de vous adresser leurs vœux pour la nouvelle année le vendredi 17 janvier 2020 à 18h30 à la salle polyvalente. Ce sera l'occasion de partager ce moment de convivialité autour des traditionnels galettes et royaumes.

Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales en vue du scrutin municipal des 15 et 22 mars prochain. Renseignements en mairie ou sur Claret.fr

La commune renforce la sécurité routière

Afin de fluidifier la circulation Place de l'Hermet et limiter la vitesse dans le virage en « **S** » du hameau de Sauviac, la signalisation routière vient d'être revue en ces lieux.

Place de l'Hermet - Sens interdit

Hameau de Sauviac - Virage en « S » - 30 km/h

Echo en bref

COMMUNE DE CLARET

Tel : 04-67-02-93-80

Fax : 04-67-02-93-84

Email :
mairie@claret.fr

Site : www.claret.fr

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi, jeudi
de 16h à 19h
vendredi de 15h à 17h

Echo en bref
Bulletin municipal d'informations
Décembre 2019
Directeur de publication
André COT
Crédits photos
Yannick DE SALVADOR
Carlo Canale
Impression
AGR Diffusion

Les travaux en cours : atelier communal, salle polyvalente, voirie et accessibilité

Certains projets se terminent et d'autres commencent, nous vous proposons un point sur la programmation des travaux de l'automne.

L'estrade extérieure devant la salle polyvalente

Coup de jeune pour la salle polyvalente

Construite au milieu des années 80, elle méritait bien un petit lifting !

Après les aménagements extérieurs achevés cet été pour la fête, les travaux ont repris dès la rentrée cette fois-ci à l'intérieur.

Rénovation intérieure de la salle polyvalente

Création d'une cuisine, installation d'une chambre froide, aménagement d'un local de stockage pour le matériel, de toilettes extérieures, réfection des toilettes intérieures et programmation de l'installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage début 2020. Autant de changements nécessaires qui satisferont, sans aucun doute, l'ensemble des utilisateurs de cette salle. Les travaux seront terminés dans les jours prochains.

Le nouvel atelier municipal

Un atelier tout neuf pour les services techniques

Plus que quelques jours et les services techniques pourront s'installer dans leur nouvel atelier. Débuté il y a quelques mois, ce nouveau bâtiment jouxte la caserne des pompiers à l'espace artisanal les Yeuses.

Installés provisoirement à la Maison du parc, les trois agents des services techniques ont hâte de déménager dans le local neuf et sécurisé. Ce nouvel équipement offrant 200 m² de surface leur permettra non seulement d'avoir leur atelier mais aussi de pouvoir garer les véhicules et engins et de stocker du matériel.

Le chemin du Pioch fera l'objet de travaux de voirie

Un bel outil de travail très attendu !

Voirie

Après toutes les étapes administratives incompressibles pour des travaux de cette nature (demande de subvention, marché public…) les travaux de voirie vont débuter ces jours-ci.

Ils consisteront
- d'une part en des aménagements sur deux arrêts de bus situés sur l'Avenue de Montpellier et devant le Monument aux morts aux abords des écoles, pour les rendre conformes aux normes d'accessibilité,

- et d'autre part, en la réfection du revêtement bicouche sur diverses portions de chemins communaux abimés et présentant des nids de poules et autres imperfections rendant la circulation difficile : chemin du Pioch, chemin de la Coste, plan du Tonnelier, divers chemins ruraux et des hameaux.

Accessibilité

Dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité des lieux publics, plusieurs actions vont être menées : outre les arrêts de bus cités avant, des travaux sont prévus aux écoles, à la Maison des Associations, à la salle des rencontres et à la Maison des Jeunes. Pour la plupart ils consisteront en la création de rampes pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Travaux de mise en accessibilité

Une signalétique podotactile et visuelle sera également installée.

Nous espérons que les conditions météo hivernales ne viendront pas entraver la planification de ces projets.

Cérémonie commémorative et du souvenir du 11 novembre

Jean BILLES, qui étiez-vous ?

Une cérémonie commémorative particulière cette année avec l'hommage rendu à Jean BILLES, gendarme à Claret, mort pour la France et …oublié du monument aux morts.

Comme chaque année à pareille époque, la municipalité a cordialement invité la population, ainsi que les élèves de l'école élémentaire, à se rassembler, le 11 novembre 2019, devant le Monument aux morts de la commune, pour commémorer le 101ème anniversaire de l'Armistice de 1918 et rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui sont tombés pour la France depuis lors dans l'accomplissement de leur devoir.

Dépôt d'une « Rose du souvenir » par les enfants

Dans la perspective d'une célébration destinée à consacrer de manière exceptionnelle l'inscription sur le Monument aux morts du nom d'un 20ème enfant de Claret « Mort pour la France », cet édifice mémoriel a fait l'objet d'une rénovation marquante conduite par les services techniques, et par Nathalie Héricourt, plasticienne, pour la partie décorations et inscriptions, ainsi que d'un pavoisement embelli étendu au carré militaire communal dans le cimetière.

Formé sur la place de l'Hermet autour de Philippe Tourrier, adjoint au maire, des conseillers municipaux, des anciens combattants de la section de Claret et de leur porte-drapeau, élèves de l'école élémentaire en tête, le cortège rejoignait, à 11 h 30, la place de la Liberté. A leur arrivée, les participants étaient accueillis, puis mis en place par Yannick De Salvador, conseiller municipal chargé de conduire les différentes étapes de la cérémonie.

Moment particulièrement émouvant que fut celui de la lecture de la biographie du gendarme Jean BILLES, et celle des 20 noms des soldats originaires de Claret, morts pour la France, pendant la « Grande Guerre » ; c'est ainsi que l'on a pu entendre des noms familiers résonnant encore dans la mémoire citoyenne des habitants.

A l'issue de la cérémonie, les personnes présentes ont été chaleureusement invitées à rejoindre la salle de la Maison du Parc pour partager un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité, et découvrir une exposition mémorielle 1914-1918, mais resserrée comparativement à celle du « Centenaire ».

Nathalie Héricourt au réchampissage

Le lever des couleurs par les sapeurs-pompiers

Mort pour la France » en 1918, Jean BILLES, qui étiez-vous ?

Né le 4 juillet 1884, à Pézilla-la-Rivière, dans les Pyrénées Orientales, le jeune Jean BILLES s'engage en 1902, à l'âge de 18 ans, dans l'Infanterie coloniale, et y servira jusqu'en 1907 ; au cours de son engagement, il effectuera un séjour de 2 ans au Sénégal.

De retour à la vie civile, il se marie et travaille comme coiffeur jusqu'en 1909 ; admis à cette époque dans la Gendarmerie Nationale, il est affecté tout d'abord à la Légion de la Garde Républicaine, à Paris, puis rejoint en 1910 la 16ème Légion de gendarmerie départementale, à Montpellier, compagnie de l'Hérault, et enfin la brigade de gendarmerie de Claret en 1914.

Détaché de cette unité au cours de l'année 1916 en qualité de gendarme prévôtal au sein de la Prévôté du Quartier général du 14ème Corps d'Armée, à Verdun, une unité alors engagée sur le front de la Marne, le gendarme Jean BILLES sera déclaré « Mort pour la France », le 2 octobre 1918, à l'âge de 34 ans, à l'ambulance de Château-Thierry, dans l'Aisne.

Il laisse une veuve, et deux enfants en bas âge, qui seront reconnus « Pupilles de la Nation » en 1919.

Jean BILLES est inhumé dans la nécropole nationale « Les Chesneaux », à Château-Thierry, dans l'Aisne.

Halloween

Trouille et citrouille !

Mercredi 16, Samedi 26 et Jeudi 31 octobre, les occasions de célébrer Halloween n'ont pas manqué à Claret ! Paré des couleurs automnales, le village s'est donc laissé ensorceler par l'ambiance d'Halloween pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

L'accueil de loisir du mercredi lançait les festivités dès le mercredi 16 octobre. Les enfants qui fréquentent l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ont eu la surprise d'être accueillis par des animateurs plutôt inquiétants !

Une assemblée de monstres et sorcières à l'ALSH

Déguisements, atelier maquillage, pâtisseries et chasse aux sorcières ont animé cette monstrueuse journée pour le plus grand plaisir des enfants.

Samedi 26 octobre, plusieurs activités ludiques et savoureuses toujours sur le thème d'Halloween rythmaient le marché hebdomadaire.

Initiées par la Mairie, mises en œuvre par les commerçants et deux associations locales, Bout à bout et Arka Dance, ces manifestations ont animé la matinée :

Atelier lanterne par l'association « Bout à bout »

- Atelier « La Citrouille monstrueuse » animé par Bout à Bout consacré à la fabrication de lanternes d'Halloween avec des courges vendues par le marchand de légumes.

- Vente de soupe par le traiteur du marché

- Initiation/démonstration de zumba sur la musique de *Thriller de Michael Jackson* avec le jeune professeur de zumba de Claret, Shivam Pirmez.

Une sympathique façon de se préparer à la visite des monstres et sorcières prévue le jeudi suivant.

L'ambiance trouille et citrouille se poursuivait donc dans l'après-midi du jeudi 31 octobre au cours de laquelle quelques 80 gentils monstres envahissaient le village.

Dès 15h, la bibliothèque municipale toute d'orange revêtue ouvrait ses portes à une trentaine d'enfants pour une terrifiante après-midi d'Halloween.

En entrant dans le local décoré pour la circonstance, les jeunes participants, tous déguisés, s'intégraient rapidement à l'ambiance festive. Animée par Dorothée de l'association « Arts et Sports », l'activité arts plastiques remportait un énorme succès avant que nos petits monstres ne frémissent à l'écoute d'histoires terrifiantes (mais pas trop quand même !) racontées par Marjorie et Solane.

Pour les plus grands le rendez-vous était donné à la Maison du parc en fin d'après-midi. Après avoir terrorisé le village avec la récolte de bonbons, une joyeuse troupe d'une soixantaine de monstres et sorcières se retrouvaient pour trembler en écoutant les récits et les contes de Marjorie.

Atelier art plastique par l'association « Arts et sports »

Une après-midi d'Halloween animée mais beaucoup trop effrayante semble-t-il pour les grands qui n'ont pas osé sortir pour les contes du soir !

Merci aux associations Arka Dance, Bout à bout, TACA, à Marjorie et Solane, bénévoles à la bibliothèque, au personnel de l'ALSH et à l'ensemble des participants pour leur concours à ces effrayantes mais sympathiques animations.

Friandises terrifiantes réalisées par les enfants de

Environnement

Promenons-nous sur le sentier de l'Escalège

Le sentier de l'Escalège, premier chemin de promenade et de découverte d'une offre communale en comportant 3 au total, a été inauguré, le 1er août 2019 ; d'une longueur d'environ 4 km, il permet aux promeneurs de découvrir en proximité du village le petit patrimoine bâti, la géologie des lieux, ainsi qu'une faune et une flore atypiques.

Aux fins de la bonne information des promeneurs, le panneau de départ de ce sentier a été mis en place le 25 novembre par les services techniques, à la hauteur de l'entrée du parking de la salle polyvalente.

Avec l'itinéraire « Crête de Taillade au Rocher du Causse », le territoire communal compte deux chemins patrimoniaux. Avis aux amateurs !

La signalétique départ des 2 sentiers